

07.08.2012

Communiqué de presse: Les producteurs de lait prennent leurs responsabilités et appellent les politiques à faire de même



« Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers » mise en place pour faire progresser le regroupement de l'offre

Bruxelles 08.08.2012: « A l'avenir, les producteurs de lait vont collaborer encore plus intensément et avant tout à l'échelle européenne pour parvenir au regroupement de l'offre » c'est ce que constate Sieta van Keimpema, Vice-Présidente du European Milk Board (EMB) en présentant « l'alliance d'action » lors de la conférence de presse. Dans un premier temps, des organisations de trois pays vont coopérer au sein de la « Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers » (ou « Internationale Bündelungskommission der Milcherzeuger » en allemand) : le MEG Milch Board d'Allemagne, le France Milk Board de France et la MIG – Milcherzeuger Interessengemeinschaft de Belgique. L'objectif principal est la mise en avant d'organisations de producteurs de lait au niveau européen qui ont pour objectif la négociation commune.

« La Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers va utiliser les possibilités données par le paquet lait aux producteurs de lait dans leur intérêt. Les échanges entre les différents pays seront intenses. Nous allons coopérer pour élaborer conjointement un contrat-type servant de base pour les négociations avec les industriels. Nous allons

également soutenir les projets de création d'organisations de producteurs (OP) transnationales » déclare Rainer von Hößlin, directeur général du MEG Milchboard. « La commission se donne également comme objectif de citer les problèmes que suscite le paquet lait et d'appeler les politiques à revoir ces points » précise Paul de Montvalon du France Milk Board.

Utiliser les opportunités données par le paquet lait – Remédier aux inconvénients

Un point positif, si cela se concrétise dans les faits, sera l'harmonisation de la procédure de reconnaissance des organisations de producteurs. Celle-ci permettrait la création d'OP dans les pays où cela était impossible auparavant. Ces OP peuvent être également transnationales. La mise en place d'OP transnationales peut constituer un contrepoids face aux industriels privés et aux coopératives en fulgurante croissance. On constate qu'un certain nombre de points du paquet lait vont à l'encontre des intérêts des producteurs. Ainsi il est interdit de négocier par l'intermédiaire d'OP le lait livré aux coopératives. Cela rend difficile l'obtention d'un prix du lait juste. Ce point doit absolument être revu par Bruxelles. Les institutions européennes doivent également veiller à rendre possible la double adhésion des producteurs, c'est à dire la possibilité pour les sociétaires de coopératives d'adhérer également à une OP. Il est nécessaire d'inscrire cela dans le droit européen et national.

« Les producteurs de lait prennent leurs responsabilités avec la création de la Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers avec comme but de réduire les déséquilibres entre les producteurs et les industriels. Les conditions émises par les politiques doivent aussi aller dans ce sens. L'Union européenne doit également prendre ses responsabilités » résume Sieta van Keimpema le message envoyé par la Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers à la fin de la conférence de presse.

Contacts:

Paul de Montvalon, France MilkBoard (FR): +33 6 83347925

Rainer von Hößlin, MEG Milchboard (All) +49 176 23263802

Erwin Schöppges, MIG-Milcherzeuger Interessengemeinschaft Belgien (FR, All): +32 497904547

Sous le lien <http://buendelungskommission.europeanmilkboard.org> vous pourrez trouver les informations actuelles concernant la Commission internationale de regroupement des producteurs laitiers.

[<<< back](#)